



RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'URPS des
Orthophonistes
de Bretagne

Mandat | 2016 - 2021

SOMMAIRE

- Présentation /03
- Caractéristiques régionales /04
- L'équipe /05
- Le budget /08
- Nos missions /09
- Les actions principales /15
- Les évènements /23
- Nos perspectives /26



/02

Présentation

/03

Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des Orthophonistes de Bretagne

Les URPS sont des associations Loi 1901
créées par la loi "HPST" du 21 juillet 2009

Siège : Tour Alma
3 rue du Bosphore
35200 RENNES

Mail : urpsorthobret@gmail.com

Site : www.urps-orthophonistes-bretagne.fr

Facebook : www.facebook.com/URPS-des-Orthophonistes-de-Bretagne



/04

Caractéristiques régionales

Environ 950 orthophonistes libéraux en exercice :

- **140** dans le département des **Côtes-d'Armor**
- **220** dans le département du **Finistère**
- **370** dans le département de l'**Ille et Vilaine**
- **220** dans le département du **Morbihan**

2 nouveaux centres de formation en orthophonie (CFUO)

Rattachés au département médecine des
universités de :

- **Brest** (25 places) ouvert en septembre 2018,
1ère promotion en juin 2023
- **Rennes** (25 places) ouvert en septembre
2019, 1ère promotion en juin 2024



/05

L'équipe

12 membres nommés depuis décembre 2015

Installation en mars 2016 avec changements en cours de mandature

Pas de salarié



**Christophe
TESSIER**

Président
Rennes (35)



**Catherine
AIRIAU**

Vice-présidente
Vannes (56)



**Noémie
FAURE**

Secrétaire Générale
Rennes (35)

/06



**Marie-Morgane
ROBIC**

Secrétaire adjointe
Ploemeur (56)



**Monique
GARREC**

Membre nommé
Belz (56)



**Alain
KERVARREC**

Trésorier
Douarnenez (29)



**Amélie
HINGANT**

Membre nommé
Lannion (22)



**Dominique
DURIS-ROUAULT**

Trésorière adjointe
Lorient (56)



**Marie-Pierre
LE COSSEC**

Membre nommé
Rosporden (29)

/07

L'équipe

Tous les membres de l'URPS sont issus du seul syndicat représentatif de la profession : la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO)



**Sophie
POSTIC**

Membre nommé
Quimper (29)



**Myriam
BLANQUET-UDO**

Membre nommé
Plérin (22)



**Elodie
BLANC**

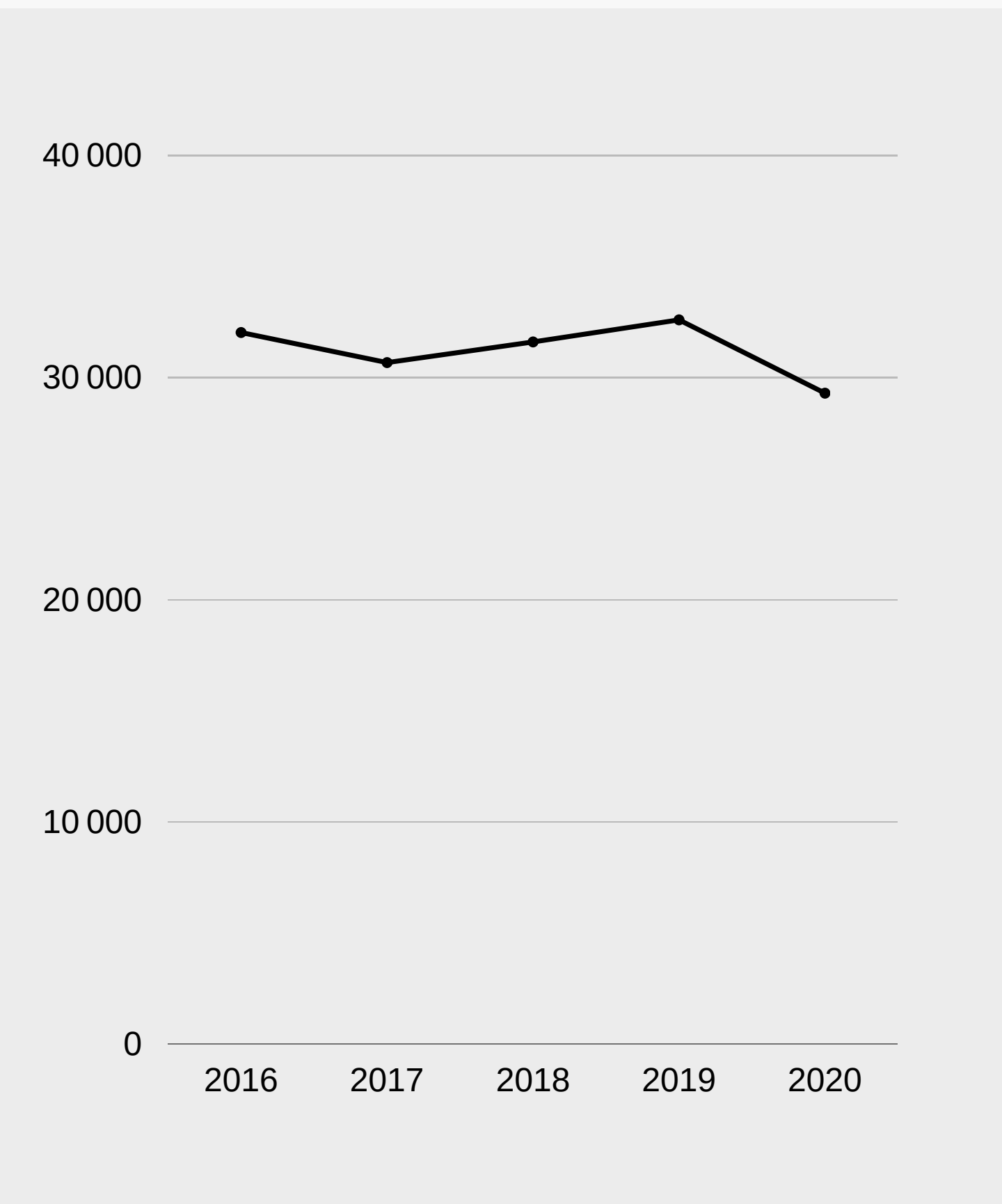
Membre nommé
Rennes (35)

/08

Le budget

Le budget de fonctionnement de l'URPS n'est constitué que de la CURPS « **Contribution aux Unions Régionales des Professions de Santé** », correspondant à 0,1% des revenus de chaque orthophoniste.

Cette cotisation permet d'indemniser les membres de l'équipe dans leurs **missions** de représentation, de participer à des **projets** valorisant la profession et de proposer des **actions** aux orthophonistes.



Représenter

et **défendre** l'exercice libéral de l'orthophonie auprès des institutions et des autres professionnels de santé de la région

Promouvoir

le champ d'action et **les compétences** de la profession d'orthophoniste auprès des institutions et des autres professionnels de santé de la région

Accompagner

les orthophonistes de la région dans leur **exercice libéral** et dans ses évolutions

Nos missions

Les URPS représentent les professionnels de santé libéraux de la région et contribuent à l'offre de santé régionale. Leurs missions sont précisées à l'article R.4031-2 du Code de la Santé Publique. Nous les avons regroupées en 3 axes :

/09

/10

REPRÉSENTATION INTER- PROFESSIONNELLE



Le COPIL Inter-URPS

Les URPS bretonnes ont décidé de se réunir en COPIL inter-URPS, tous les 1ers mardi du mois, afin de réaliser des projet et de favoriser les échanges. Notre URPS participe à chacun de ces COmité de PIlotage, représentée par son président et par un autre membre par roulement.

Les journées Inter-URPS

Elles sont destinées à l'ensemble des élus des URPS bretonnes. Leur thème et leur organisation sont décidés au sein du COPIL inter-URPS :

- En 2017 à Larmor Plage (56) "nouveaux concepts d'organisation et de structuration du territoire" pour un exercice libéral orienté vers plus de coordination.
- En 2018 à Quimper (29) "numérique et santé, libérons les échanges" autour des outils numériques et leurs usages en Bretagne.

Notre URPS y représente toujours les orthophonistes grâce à plusieurs de ses membres.

/11

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE AUPRÈS DE L'ARS



Consultation zonage

Au printemps 2018 l'ARS Bretagne a procédé à la révision du zonage orthophoniste. Une concertation a donc été menée auprès des représentants de la profession (URPS, CPR, syndicat) réunis en groupe de travail régional. La publication du nouveau zonage orthophoniste a pu avoir lieu en août 2018.

Groupe de travail TND

Notre URPS est membre du groupe de travail régional piloté par l'ARS depuis la circulaire de 2018 relative à la mise en place des plateformes d'orientation et de coordination dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants avec troubles du neuro-développement (TND), prévu par la stratégie nationale autisme au sein des TND.

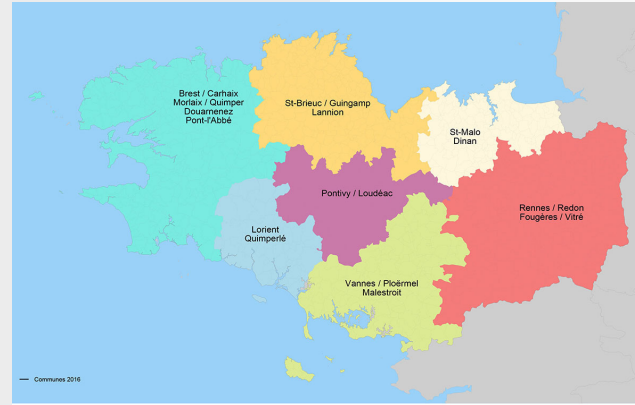
Commissions et comités

Dans la mesure de ses moyens humains, notre URPS essaie de toujours répondre présente aux différentes sollicitations de l'agence.

/12

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ

Mandat | 2016-2021



Les Conseils Territoriaux de Santé

Notre URPS compte 1 élu titulaire et 4 suppléants au sein des CTS de leurs différents territoires, afin de faire entendre la voix des orthophonistes et d'avoir un retour sur le déroulé des conférences.

La Conférence régionale de Santé et de l'Autonomie

Notre URPS compte 2 élus suppléants au sein de cette instance qui permet de consulter les acteurs pour connaître leur position sur les différents enjeux de la santé en Bretagne.

Le projet régional de Santé

Notre URPS est associée avec les autres acteurs du système de santé à la rédaction et au suivi du projet. En 2017 nous avons été sollicités dans le cadre des instances de démocratie en santé (CTS et CRSA) pour le PRS 2018-2022.

Audace
Intelligence collective
Innovation

La coordination
pour les libéraux...
c'est **GECO**

Accompagnement de projets
—
Déploiement de système
d'information partagé
—
Échanges interprofessionnels
—
Facilitation auprès des groupes
d'exercice coordonné

www.gecolib.fr
contact@gecolib.fr

25, rue St Hélier
35000 Rennes
02.99.30.36.45

/13

L'exercice coordonné

GECOLib' est une association créée en 2014, par la volonté des URPS bretonnes de se doter d'un **outil commun** afin de s'engager ensemble dans les accompagnements pluridisciplinaires. Gécolib' s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent être accompagnés dans leur projet d'exercice coordonné, quel qu'il soit. **Tout acteur de terrain souhaitant s'engager dans un projet de coordination est le bienvenu.** Quel que soit l'avancement de ce projet, Gécolib' propose un accompagnement ainsi que des outils concrets.

/14

LES OUTILS NUMÉRIQUES EN SANTÉ

Mandat | 2016-2021



Messageagerie sécurisée

Depuis 2017 les orthophonistes sont dans l'obligation d'ouvrir une messagerie professionnelle sécurisée pour continuer à recevoir annuellement le versement du FAMI. L'URPS aide à la création de MS grâce à la messagerie régionale du GCS e-Santé Bretagne, accessible sur Internet depuis la plate-forme Télésanté Bretagne depuis n'importe quel ordinateur. De nombreuses réunions d'information inter-URPS ont été organisées dans ce but en région.

Déploiement DMP

En 2016, la CPAM du département des Côtes d'Armor (22) a pu démarrer l'expérimentation de la nouvelle génération du DMP, avec l'appui de l'ARS Bretagne et du GCS e-Santé Bretagne, en consultation avec tous les partenaires concernés. Notre URPS a participé à ces comités régionaux de suivi. Le déploiement du DMP a ensuite été généralisé au niveau national en 2018.

/15

Les actions principales



Mandat | 2016-2021

De mars 2016 à mars 2021

/16

Communication



- Création du site internet et de la page facebook
- Publications via ces médias

Projet PAF : Personnes Agées et Fragilités

Prévenir et retarder la perte d'autonomie chez la personne de + de 70 ans, le plus précocement possible et dès le domicile. Le COPIL inter-URPS porte ce projet avec le soutien financier de l'ARS Bretagne, depuis fin 2016.

Projet Gécovax

Depuis 2019 : promotion de la vaccination grippale chez les soignants, en favorisant les dynamiques pluriprofessionnelles.

Commission santé des soignants

Depuis 2019 : actions, outils en lien avec la santé des praticiens, ex : travail sur un livret "assurance prévoyance". En 2021, 1ère Rencontre régionale sur la santé des soignants en Bretagne, en visio.

Examens de santé

Signature en 2019 d'une convention de partenariat entre la CPAM, l'ARS, les ordres et les URPS pour que chaque soignant breton puisse bénéficier d'un examen de santé complet et gratuit.

Mandat | 2016-2021

**Projets
Inter-URPS
dans lesquels notre URPS
est impliquée**

/17

/18

ADHÉSIONS ET ENGAGEMENTS

Mandat | 2016-2021



Allo-Ortho.com

Site internet de référence créé à destination du grand public, allo-ortho est un outil majeur de prévention sur tous les troubles relevant de notre champ de compétences. Le site est intégralement financé par les contributions des membres de l'association PPSO.



PPSO

Créée en 2018, la PPSO est une association qui souhaite agir pour faciliter l'accès aux soins orthophoniques en régulant les demandes de soins et en organisant la réponse à la demande de soins grâce à un dispositif à 3 étages filtrants. Notre URPS est adhérente de la PPSO depuis ses débuts et fait partie de son conseil d'administration.



Gécolib'

L'URPS des Orthophonistes de Bretagne est membre financeur de Gécolib' et fait partie de son conseil d'administration, au sein du collège des URPS désignées

Gestion de la crise sanitaire :

Dès le début de la crise sanitaire, l'ARS Bretagne a mis en place des conférences téléphoniques hebdomadaires réunissant l'ensemble des interlocuteurs des soins de ville dans un souci de collaboration afin de gérer au mieux cette situation inédite. Ces conférences ont permis à l'ARS de transmettre des informations concernant l'évolution de l'épidémie, la distribution du matériel, puis l'avancée de la campagne de vaccination. Notre URPS a essayé d'être présente au maximum afin de faire remonter certaines données ou inquiétudes rencontrées sur le terrain : difficultés d'accueil des enfants de soignants, refus d'accès aux établissements sociaux et médico-sociaux, etc.



Gestion de la crise sanitaire :

Information aux orthophonistes et à leurs patients au début du premier confinement

Mandat | 2016-2021

LES CABINETS D'ORTHOPHONIE SONT **FERMÉS** AU PUBLIC

POURQUOI ?



1 LES BILANS ET SOINS EN ORTHOPHONIE IMPOSENT UNE PROXIMITÉ : LES GESTES BARRIÈRES DONT LA DISTANCIATION SOCIALE NE PEUVENT ÊTRE STRICTEMENT RESPECTÉS DANS LA QUASI TOTALITÉ DES CAS.



2 SI VOTRE PRATICIEN EST MALADE, IL VOUS CONTAMINE. SI VOUS ÊTES MALADE, VOUS CONTAMINEZ VOTRE PRATICIEN



3 IL N'Y A PAS ASSEZ DE MATÉRIEL POUR NOS MÉDECINS ET NOS INFIRMIÈRES : LES MASQUES DOIVENT ÊTRE POUR EUX



EN PRIORITÉ

4 LES DÉPLACEMENTS DE LA POPULATION DOIVENT ÊTRE LIMITÉS AU STRICT NECESSAIRE



DONC POUR ÉVITER LA CONTAMINATION DE NOS PATIENTS :

LES CABINETS D'ORTHOPHONIE SONT FERMÉS AU PUBLIC ET TOUS LES SOINS NON URGENTS SONT REPORTÉS.



→ ET EN CAS **D'URGENCE** ?
("... Je sors de l'hôpital, j'ai besoin d'un suivi orthophonique")

JE CONTACTE L'ORTHOPHONISTE DE MON CHOIX, QUI RESTE DISPO !

SURTOUT !
N'ENCOMBREZ PAS LES CABINETS MÉDICAUX DE VILLE ET N'APPELEZ PAS LE 15 POUR TROUVER UN ORTHOPHONISTE !

→ MAIS SI JE SUIS DÉJÀ **SUIVI** ?

VOTRE ORTHOPHONISTE EST **JOIGNABLE**
PAR TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL
N'HÉSITEZ PAS À LAISSER UN MESSAGE

SI VOTRE ORTHOPHONISTE ESTIME QUE LE TÉLÉSOIN EST JUDICIEUX DANS VOTRE CAS, IL POURRA EXCEPTIONNELLEMENT ET TEMPORAIREMENT VOUS PROPOSER CETTE CONSULTATION.

NOUS RESTONS DISPONIBLES POUR NOS PATIENTS, NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER BIENTÔT !



Mise en place d'une carte interactive

Une carte interactive a été ajoutée au site de l'URPS afin de permettre aux patients de trouver plus facilement un orthophoniste pour des soins urgents. Dans le même temps, l'URPS a lancé un appel au recensement des orthophonistes bretons pouvant assurer des prises en charge de soins prioritaires.

Gestion de la crise sanitaire :

Equipements de protection individuelle

Organiser l'achat et la distribution d'E.P.I. s'est imposé comme un impératif vis à vis des orthophonistes :

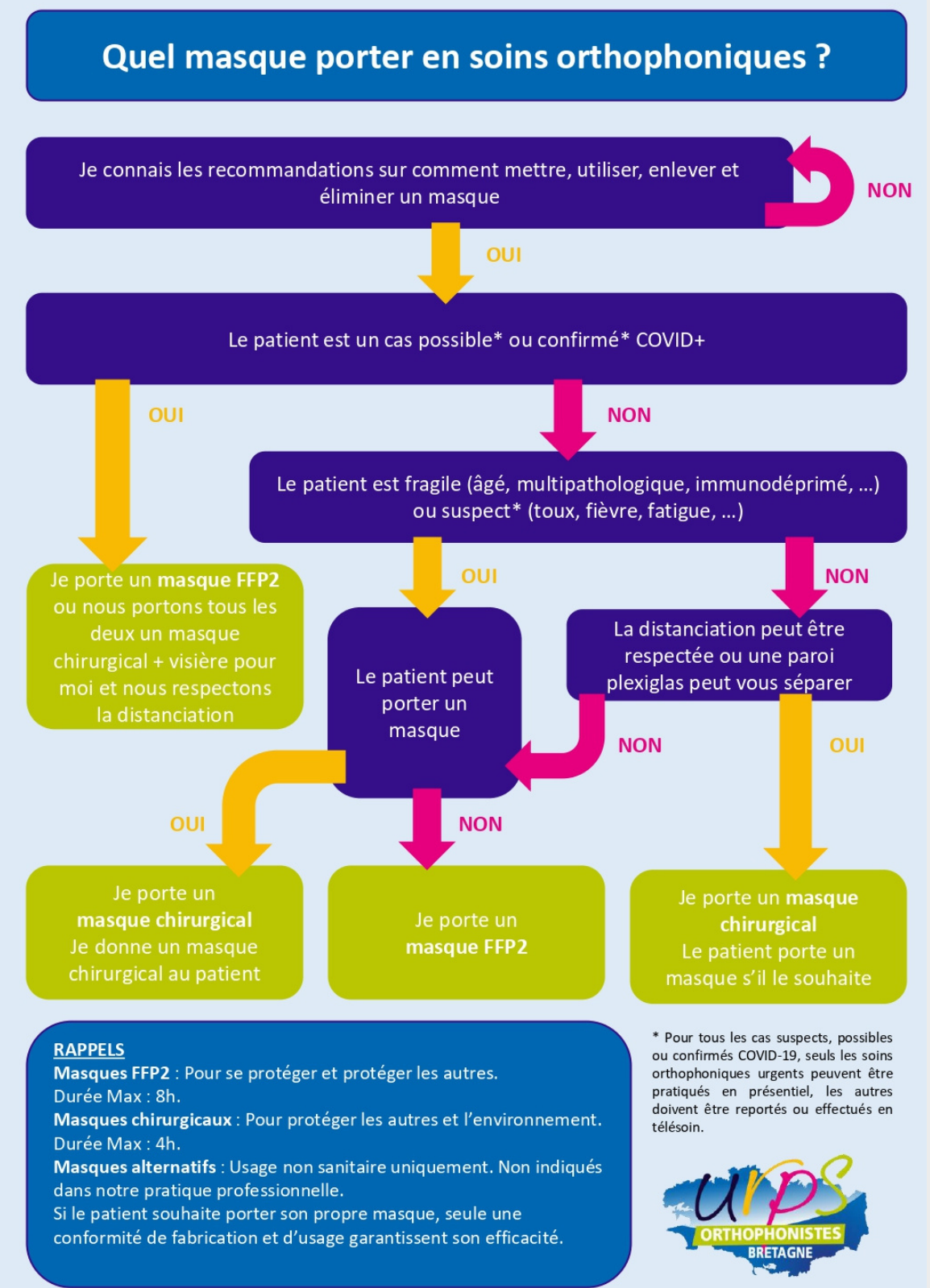
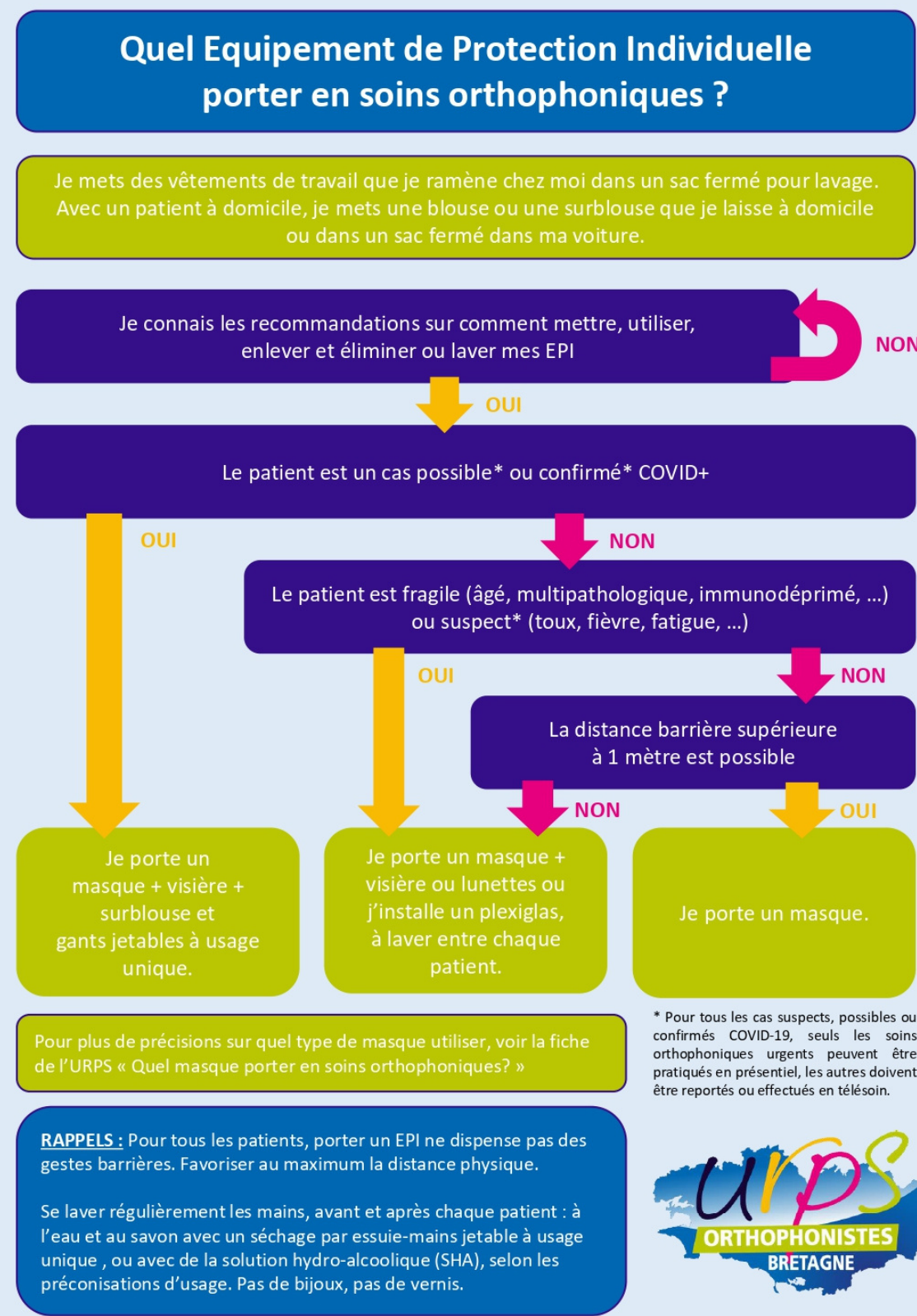
- Obtention par les délégations départementales de l'ARS de quelques masques chirurgicaux, blouses et de gel hydroalcolique distribués sélectivement.
- Achat de masques FFP2 financés par l'URPS et distribution assurée par les membres au niveau départemental.



Gestion de la crise sanitaire :

Information aux orthophonistes sur les Equipements de Protection Individuelle et particulièrement les masques lors de la réouverture des cabinets

Mandat | 2016-2021



/23

Les événements



Mandat | 2016-2021

De mars 2016 à mars 2021

Organisation de 2 journées à thème

A destination de tous les
orthophonistes
de la région :
En 2017 à Rennes
En 2019 à Vannes



JOURNÉE SCIENTIFIQUE

LES TROUBLES DE LA DÉGLUTITION
À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

JEUDI 22 JUIN
9H - 17H
CHU Pontchaillou
RENNES

Organisée et offerte
par l'URPS
des orthophonistes
de Bretagne

Inscriptions uniquement sur le site :
urps-orthophonistes-bretagne.fr *

* Places limitées !



2^{ÈME} JOURNÉE DE L'URPS
DES ORTHOPHONISTES DE BRETAGNE

**ORTHOPHONIE ET
PERSONNES ÂGÉES**
-
**ACCOMPAGNEMENT
ET PRISE EN SOINS**

Journée offerte
par l'URPS
des orthophonistes
de Bretagne

**JEUDI
14 MARS 2019**
Palais des Arts
et des Congrès
VANNES

Inscriptions uniquement sur le site :
urps-orthophonistes-bretagne.fr *

* Places
limitées

/24

Organisation d'1 soirée cinéma

A destination de tous les élus
URPS de la région le 13/09/18 :
**"Sensibilisation à la place des
professionnels de santé dans la
lutte contre l'illettrisme"**.
Rencontre au Cinéville de
Rennes, avec la projection d'un
film, suivie d'un temps d'échange.

Mandat | 2016-2021



**JOURNÉES NATIONALES
D'ACTION contre
l'illettrisme**

Du 8 au 15 septembre 2018



Poursuivre nos engagements

Notre URPS souhaite continuer à :

- **agir pour les orthophonistes et leurs patients** (lutte contre l'épuisement professionnel avec la commission santé des soignants et le réseau régional, organisation d'une nouvelle journée thématique et d'actions de prévention, soutien à l'innovation en santé, ...)
- **promouvoir l'orthophonie dans le paysage régional** (engagement dans les projets interprofessionnels et l'exercice coordonné, représentation dans les institutions et les commissions, participation à l'organisation des soins et la gestion des crises sanitaires, développement de nos relations avec les deux nouveaux CFUO bretons, ...)

Prévention TAP

Notre URPS souhaite participer à la mise en place de rencontres d'informations et de prévention autour de **l'accompagnement des Troubles Alimentaires Pédiatriques** à destination de l'ensemble des professionnels de santé breton. Cette action a déjà été menée dans les Hauts-de-France, avec le soutien de la filière FIMATHO (Filière des Malformations Abdomino-Thoraciques).

Dispositif PPSO

Notre URPS souhaite **intégrer le dispositif de régulation déjà mis en place dans 3 régions expérimentatrices**. Pour cela nous avons besoin du soutien financier de l'ARS Bretagne qui, suite à plusieurs réunions, ne nous a jamais donné de réponse officielle. La crise sanitaire ayant ensuite largement occupé les esprits, une relance du projet est prévue pour le prochain mandat.

/26

Nos
perspectives
pour le mandat à venir

Contactez-nous pour toute question



Merci !

aux membres URPS
pour leur travail et
leur implication
durant ce mandat.

127